

- **Opération « Vente de Jus de pomme » organisée par l’A.P.E.L. :**

Les commandes de jus de pomme sont terminées.

Pour rappel, la distribution aura lieu le **samedi 12 octobre normalement de 19h00 à 20h00.**

Les familles venant chercher leurs bouteilles samedi, seront prévenues de l’heure exacte d’arrivée des bénévoles APEL par le biais d’EDUCARTABLE. Surveillez votre messagerie en fin d’après-midi.

- **Courses d’Endurance : Vendredi 18 octobre 2024**

Le Vendredi 18 octobre, à partir de 9h45, tous les élèves de l’école se rendront au complexe sportif du Fenouiller pour participer à une matinée « Enduro ». La durée des courses variera de 3 à 21 minutes selon l’âge des enfants. L’APEL offrira une collation aux enfants après l’effort.

Venez nombreux pour encourager ou courir avec ces jeunes sportifs !

- **Boum Halloween : Samedi 9 novembre 2024**

Les membres de l’APEL sont heureux de convier tous les enfants de l’école le samedi 9 novembre à la salle de danse du complexe sportif pour une boum déguisée. Le bulletin d’inscription se trouve dans les cartables.

- **Assemblée Générale des associations OGEC APEL : Mardi 26 novembre 2024**

Pour rappel, vous êtes conviés à l’Assemblée Générale de l’O.G.E.C et de l’APEL, Mardi 26 novembre 2024 à 20h00 dans la salle multifonction de l’école. Cette Assemblée Générale sera l’occasion de mieux connaître l’école de votre (vos) enfant (s).

- **Mécénat en faveur de l’école :**

Vous connaissez une entreprise ou bien vous-même êtes prêts à investir dans les projets de l’école ! Vous pouvez réaliser des dons ponctuels ou réguliers pour l’école, tout en bénéficiant d’avantages fiscaux.

Grâce à ces contributions, nous pourrions concrétiser plus rapidement les projets suivants :

- Remplacer la structure de jeux pour les maternelles
- Renouveler le parc informatique pour les élèves et les enseignantes.

Pour les particuliers : 66 % du don est déductible des impôts sur le revenu.

Pour les entreprises : 60 % du don est déductible de l’impôt sur les sociétés.

Comment réaliser un don ? Les dons peuvent être effectués en ligne ou au format papier. Il suffit de suivre ce lien [ICI](#) ou de compléter le bulletin en pièce jointe.

Les donateurs/mécènes ne doivent pas verser directement les fonds sur le compte de l’association. Les fonds doivent être dirigés vers le FADEC 85 (en précisant l’école Ste Marie), qui se chargera de transférer les montants collectés et d’émettre les reçus fiscaux permettant la défiscalisation.

- **Dépistage des troubles visuels, du langage et de la communication en milieu scolaire :**

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie, en collaboration avec l'Education Nationale, organise un dépistage préventif des troubles visuels, de langage et de la communication pour les élèves de TPS et PS (2 ans et demi à 3 ans et demi) sur plusieurs secteurs de la Vendée dont le secteur de St Gilles-Croix de Vie.

Les Parents concernés seront conviés à une réunion d'information. La CPAM conduira la réunion et invitera des professionnels (une/un orthoptiste et une/un orthophoniste). La présence de l'un au moins des responsables de l'enfant est vivement souhaitée. La date et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.

- **Messes festives**

Les messes festives, plus particulièrement à destination des enfants auront lieu en l'Eglise de Saint Gilles les dimanches 1^{er} décembre 2024, 2 mars, 27 avril et 15 juin 2025 à 11h00.